



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Syndrome douloureux régional complexe - SDRC

Question écrite n° 14711

### Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation des patients atteints de syndrome douloureux régional complexe (SDRC), ou algoneurodystrophie, une pathologie qui se manifeste par des douleurs chroniques intenses, des troubles nerveux et des réactions articulaires anormales. Son évolution, souvent imprévisible, peut entraîner une invalidité sévère et une altération majeure de la qualité de vie des personnes qui en souffrent. Malgré les efforts des associations de patients, qui œuvrent sans relâche pour faire reconnaître cette maladie et améliorer sa prise en charge, les parcours de soins restent parsemés d'obstacles : retard de diagnostic, difficulté d'accès aux centres spécialisés de la douleur, manque de coordination pluridisciplinaire et insuffisance des moyens consacrés à la recherche médicale et clinique. Au regard des avancées médicales et des attentes fortes des patients et de leurs proches, il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en œuvre pour optimiser l'organisation des soins, garantir une prise en charge globale et coordonnée des patients et soutenir la recherche sur le SDRC.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Hetzel](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (7<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14711

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

**Ministère attributaire :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2026](#), page 3615